

**Projet Culturel
Scientifique
Éducatif
et Social**

BIBLIOTHÈQUES
municipales de SAINT-ÉGRÈVE

**PCSES
2021 - 2026**



1. LES ATTENDUS DU PCSES.....	3
1.1 DÉFINITION ET OBJECTIFS DU PCSES.....	3
1.2 CONTEXTE DE LA DÉMARCHE.....	3
1.3 MISSIONS ET ÉVOLUTION DES BIBLIOTHÈQUES.....	3
1.4 TEXTES DE RÉFÉRENCES.....	4
2. BILAN DESCRIPTIF DE L'EXISTANT.....	5
2.1 DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE.....	5
a. Une ville dynamique.....	5
b. Des équipements publics nombreux.....	7
c. Un tissu associatif fort.....	8
2.2 LA LECTURE PUBLIQUE A SAINT-ÉGRÈVE : UN SERVICE BIBLIOTHÈQUE BIEN IMPLANTÉ.....	8
a. Définitions des missions principales.....	8
b. État des lieux de l'existant	8
c. Les moyens mis en œuvre : humains et financiers.....	9
d. Des collections classiques.....	10
e. Une politique d'action culturelle de qualité.....	12
f. Le partenariat, la médiation et l'accueil de groupes.....	13
g. Diagnostic critique.....	13
3. PROJET DE MODERNISATION DES TROIS BIBLIOTHÈQUES.....	16
3.1 LE PROJET POLITIQUE POUR LA LECTURE PUBLIQUE.....	16
3.2 UN VÉRITABLE RÉSEAU DE 3 BIBLIOTHÈQUES DE PROXIMITÉ.....	16
a. Trois bibliothèques en réseau.....	16
b. Des bibliothèques de type 3ème lieu.....	16
c. Orientations stratégiques et objectifs du réseau de bibliothèques.....	17
3.3 LE PLAN DE RÉNOVATION-EXTENSION DES BIBLIOTHÈQUES.....	18
a. Rénovation-extension des 3 bibliothèques.....	18
b. Un projet ambitieux.....	18
c. Une identité par bibliothèque.....	19
4. ORGANISATION, MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS.....	20
4.1 ORGANISATION DES TROIS BIBLIOTHÈQUES : une réorganisation du service	20
4.2 DÉCLINAISON DE LA POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT.....	20
5. CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE.....	21
6. ANNEXES.....	22

1. LES ATTENDUS DU PCSES

1.1 DÉFINITION ET OBJECTIFS DU PCSES

Le projet culturel et scientifique (PCSES) détermine les grands axes de fonctionnement d'un établissement propre dans un territoire. Le PCSES d'une bibliothèque, outil de pilotage et de gestion, définit les grandes orientations et les stratégies de la bibliothèque en tenant compte de toutes ses missions de lecture publique.

Le PCSES répond à cinq objectifs :

- repenser le projet pour répondre aux attentes des habitants
- fédérer le projet de service avec et entre les acteurs internes à la collectivité (élus, agents du service public) et externes (DRAC, Région, Métropole) mais aussi en concertation avec les publics
- concevoir les objectifs culturels, sociaux, éducatifs et scientifiques du service Bibliothèques
- analyser les forces et les faiblesses des bibliothèques aujourd'hui
- définir les outils de mise en œuvre

1.2 CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

Le PCSES précédent de la bibliothèque de Saint-Egrève a été adopté en 2017. Il est devenu caduque avec l'arrivée en juin 2020 d'une nouvelle équipe municipale portant un nouveau projet de lecture publique, s'appuyant sur un fonctionnement en réseau de trois bibliothèques et induisant de fait la mise en œuvre d'un plan de rénovation-extension de ces équipements. Pour étayer ce projet, le service Bibliothèques a conçu et rédigé un Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social. Ce document entend définir les grandes orientations pour l'évolution de la lecture publique à Saint-Egrève pour une durée de 5 ans.

1.3 MISSIONS ET ÉVOLUTION DES BIBLIOTHÈQUES

Missions des bibliothèques

Une bibliothèque est un équipement fondamental d'une commune. Elle joue un rôle de premier plan dans l'accès de tous à la culture. Elle a pour mission de développer l'accès au savoir pour tous, de favoriser l'intégration de nouveaux publics, en se rapprochant des publics éloignés de la lecture et de la culture (les bibliothèques ne doivent plus être considérées que comme liées à la lecture), en sensibilisant les tout-petits et en se déplaçant auprès des personnes qui ne peuvent fréquenter la bibliothèque. Elle se doit d'être tournée vers les habitants en faisant en sorte que ses objectifs et son fonctionnement soient en corrélation avec les besoins et les attentes de la population.

Les bibliothèques sont au croisement des politiques culturelles, sociales, éducatives : elles contribuent au vivre ensemble, à faire sens et à faire société. Le rôle des bibliothèques est d'assurer une sélection de contenus avec des critères d'objectivité, d'impartialité, de pluralité d'opinion et d'assurer la médiation de ces contenus auprès des publics. Elles permettent aux citoyens d'avoir accès gratuitement, facilement et librement à la culture, à l'éducation et au numérique. Ce sont des lieux d'information, de formation, de découverte, de mixité sociale, de brassage culturel et d'émancipation, et les uniques lieux où l'accueil est qualifié d'inconditionnel.

La bibliothèque est, par essence, un équipement culturel grand public de proximité. Son objectif est d'élargir son offre, au-delà du seul champ culturel. Le rôle des bibliothèques est d'assurer une sélection de contenus avec des critères d'objectivité, d'impartialité, de pluralité d'opinion et d'assurer la médiation de ces contenus auprès des publics. Elles permettent aux citoyens d'avoir accès facilement et librement à la culture, à l'éducation et au numérique. Ce sont des lieux d'information, de formation, de découverte, de mixité sociale, de brassage culturel et d'émancipation.

Les bibliothèques restent le premier lieu culturel de proximité, devenant aussi des lieux de rencontres sociales, de sensibilisation aux pratiques culturelles, des relais d'informations culturelles et des lieux de services. Aujourd'hui, 76 % des Français estiment que les bibliothèques sont utiles à tous et 25 % utilisent régulièrement leurs services.

Évolution des bibliothèques

Longtemps dévolues à la conservation des documents et à la constitution de collections, les bibliothèques se sont développées dans le courant du XXe siècle autour de la mise à disposition, la valorisation et le prêt de documents auprès d'un large public.

Depuis les années 90, avec le développement des médias de masse, se sont développées les démarches d'action culturelle aux fins de renforcer la sensibilisation à la lecture, celle-ci étant désormais « concurrencée » par des formes plus diversifiées de pratiques culturelles et distractives. Les technologies des années 2000 ont poussé les bibliothèques à s'adapter à ce nouvel environnement, notamment à l'immédiateté des informations, la culture du « zapping » et la dématérialisation des œuvres.

L'accès facile et permanent à une multitude d'informations met en évidence la valeur ajoutée du bibliothécaire par le conseil personnalisé, la connaissance fine des mécanismes de l'information et de la recherche documentaire et la capacité de comprendre les besoins et attentes des usagers. La mission de conservation des documents puis l'activité orientée uniquement vers la mise à disposition de collections sont des périodes révolues pour l'activité des bibliothèques. Elles se centrent aujourd'hui sur les besoins des utilisateurs, au-delà de l'accès aux documents.

Les bibliothécaires conservent un rôle de prescripteur en terme de lecture mais doivent élargir leurs champs de connaissances et de compétences pour pouvoir répondre aux attentes plus diversifiées en matière d'offres culturelles, dont ils deviennent véritablement médiateurs.

1.4 TEXTES DE RÉFÉRENCES

L'action des bibliothèques s'inscrit dans le cadre fixé par la Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques en 1991 et le Manifeste de l'Unesco sur la Bibliothèque Publique de 1994.

Selon le manifeste de L'Unesco :

« la bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société. Les services de bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social. »

Extrait de la charte des bibliothèques :

« Article 1 : Pour exercer les droits à la formation permanente, à l'information et à la culture reconnus par la Constitution, tout citoyen doit pouvoir, tout au long de sa vie, accéder librement aux livres et aux autres sources documentaires. »

« Article 4 : Les bibliothèques qui dépendent des collectivités publiques sont ouvertes à tous. Aucun citoyen ne doit en être exclu du fait de sa situation personnelle. En conséquence, elles doivent rendre leurs collections accessibles par tous les moyens appropriés, notamment par des locaux d'accès facile, des horaires d'ouverture adaptés aux besoins du public, des équipements de desserte de proximité et le recours aux techniques de communication à distance.

2. BILAN DESCRIPTIF DE L'EXISTANT

2.1 DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Le diagnostic de territoire s'est appuyé sur les données de l'INSEE et de l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2021 par le CCAS.

a. Une ville dynamique

Saint-Égrève est une ville au cœur des Alpes, à proximité de Grenoble. C'est la sixième commune de l'agglomération grenobloise (membre de Grenoble Alpes-Métropole). Elle fait partie du Parc régional de la Chartreuse.

L'une de ses particularités est d'être constituée d'une mosaïque de 8 quartiers qui s'étirent sur 10,88 km² : Rochepleine, La Monta-Visancourt, Barnave-Saint Robert, Champaviotte, Fiancey-Brieux, Les Moutonnées, Prédieu, la zone industrielle-Prédieu.

Environnement

1121 ha, 62 ha d'espaces verts, 6 parcs publics, 1 espace naturel sensible, 4 cours d'eau.

Économie

On décompte environ 500 entreprises et artisans, une grande zone industrielle, 1 centaine de commerces, 3 marchés.

Déplacements

Depuis le 13 juillet 2015, Saint-Egrève est reliée au centre-ville de Grenoble par une ligne de tramway (tram E, temps de trajet d'environ 15 minutes). Cette ligne de tramway traverse la ville et comprend cinq arrêts sur son propre territoire, ce qui rend la desserte inter-quartiers aisée le long de l'ancienne route nationale.

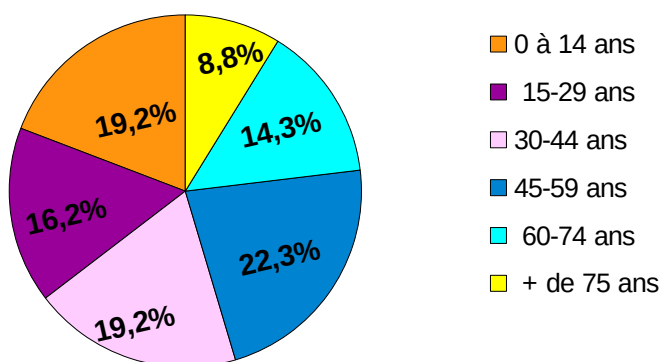
La ville comprend également plusieurs pistes cyclables, la pratique cycliste y est répandue. Tous les équipements publics sont dotés d'arceaux de stationnement pour cyclistes et un futur plan de déplacement cycliste est à l'étude.

Population

15838 habitants (chiffres de 2017) soit 3,6% de la population de la Métro.

Stabilité démographique depuis les années 1990 et une reprise des naissances depuis 2018.

Répartition par tranches d'âge



La Ville est marquée par une mixité intergénérationnelle, une stabilisation des moins de 30 ans et un vieillissement prononcé d'une partie de la population. La part de la population féminine augmente dans la Ville (52,3 % de femmes, 47,7 % d'hommes).

Le renouvellement de la population est lent (7,5%) et moins soutenu que dans la Métropole.

Projections démographiques à horizon 2032

médiane = 17 588 hab (soit +1750 habitants) soit 117 habitants de +/-an

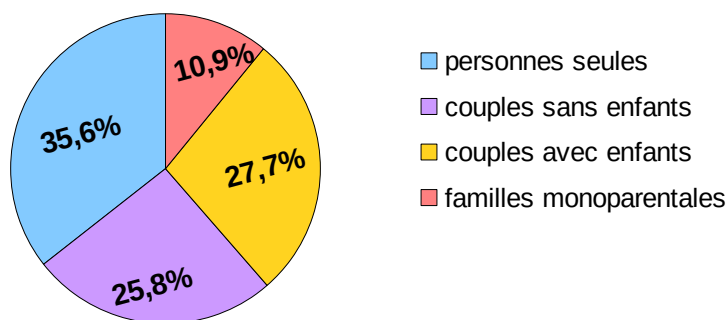
haute = 18 134 hab (+2476) soit 165 habitants de +/-an

basse = 17 060 (1222) soit 115 habitants de +/-an

Composition des familles

La ville a vu son nombre de ménages progresser de manière importante et a un profil familial (37,4 % des ménages sont des familles avec enfants). L'augmentation du taux de familles monoparentales est plus marquée que dans la Métropole. Les familles nombreuses sont inégalement réparties sur le territoire.

Composition des familles



Population active

Les actifs représentent plus de la moitié de la population : 76,3 % des 15-64 ans sont actifs (contre 72 % pour la Métropole).

L'activité économique est importante dans la ville (511 établissements qui emploient 7600 salariés) soit un taux d'emploi de 70 % de la population saint-égrévoise (62,6 % Métropole).

Les CSP+ sont nombreuses (32,8% des actifs) et sont composées de cadres supérieurs et de professions intermédiaires. Les ouvriers et employés représentent 22,6 %.

La Ville est marquée par la mobilité pendulaire quotidienne: 74 % des actifs se déplacent hors de la ville pour se rendre au travail : 50 % utilisent la voiture, 16,5 % les transports en commun.

Les femmes et les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont les publics les plus exposés à des difficultés d'insertion professionnelle.

Niveau de vie

Les ménages dans la ville ont un niveau de vie assez aisé et la Ville est relativement épargnée par la pauvreté monétaire des ménages (9 % contre 14,2 % Métro).

37 % des ménages sont non imposables, 21 % de la population sont allocataires CAF et sont dans les quartiers modestes.

Des inégalités de ressources existent avec une hausse sensible des situations de précarité : les 10 % des ménages les plus riches disposent de ressources 3,1 x plus élevées que les 10 % les plus pauvres. Ces disparités de ressources sont par ailleurs inégalement réparties dans les quartiers, avec des quartiers plus aisés (Barnave-Saint Robert, Fiancey-Brieux, Les Moutonnées) et d'autres plus modestes (Rochepleine, Prédieu, Champaviotte).

Logement

Le nombre de logements a augmenté significativement au cours des dernières années, notamment dans la partie nord-est de la ville (Rochepleine, La Monta-Visancourt) dont le nombre de logements a quasiment doublé.

L'ancienneté d'emménagement est élevée, en moyenne de 15,7 ans (13,3 pour la moyenne Métro).

C'est la 5ème ville la plus demandée en accès logement. La ville garde une mixité d'habitat : 34,9 % de maisons et 65 % d'appartements. La part des locataires et des propriétaires s'équilibre.

L'offre en petits logements est sous-représentée (10,4 %) dans un contexte où les ménages seuls sont de plus en plus nombreux. 374 logements sociaux seront livrés d'ici 2022 afin de répondre au programme local de l'habitat (PLPH) de 2017-2022 soit 30 % en plus.

Répartition par quartiers

Il faut noter deux tendances antagonistes : des quartiers se peuplent avec une augmentation des moins de 18 ans (La Monta + 16,8% et Rochepleine + 12,8%) et d'autres sont en décroissance (Barnave -25,8, Champaviotte -21%).

Santé

L'offre de santé est importante mais en tension et inégalement répartie sur la commune. La Ville accompagne activement la politique de santé publique : poste dédié, travail sur un projet de centre de santé, actions auprès des professionnels pour favoriser l'implantation sur le territoire.

La précarité sanitaire (4,7 % bénéficiaires de la CMU-C) est concentrée dans 2 quartiers : Champaviotte et Rochepleine.

Constat pour les bibliothèques :

- *Ville dynamique avec une population active qui se déplace pour travailler*
- *Circulation facilitée dans la commune et au-delà (tram)*
- *Population familiale, plutôt aisée*
- *Des situations de précarité à ne pas négliger*
- *Nécessité d'adapter les horaires et l'offre aux besoins de la population*

b. Des équipements publics nombreux

Des équipements municipaux

- Structures pour la petite enfance : 4 crèches collectives, 3 haltes-garderies, 1 crèche familiale, 1 relais assistantes maternelles
- 6 groupes scolaires publics (maternel et élémentaire à chaque fois)
- 1 pôle jeunesse
- 1 salle à vocation sportive et festive : Espace Robert Fiat
- 1 conservatoire de musique : L'Unisson
- 1 espace culturel (cinéma et spectacle vivant) : La Vence Scène
- des salles d'exposition
- 7 équipements associatifs
- de nombreux équipements sportifs
- 3 bibliothèques municipales implantées dans 3 quartiers

D'autres équipements

- 1 groupe scolaire primaire privé
- établissements second degré : 2 collèges publics (dont un sur la commune), 1 Institut de Formation en Soins Infirmiers, 1 Maison de la maintenance et des nouvelles technologies (dépendant des Maisons Familiales Rurales)
- 1 foyer départemental « maison de l'enfant »
- 1 EHPAD - établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : La Maison du Lac
- 1 centre hospitalier spécialisé : Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI)
- plusieurs foyers d'accueil de personnes en situation de handicap (AFIPH)

Constat pour les bibliothèques :

- *Secteur culturel structuré et dense (Bibliothèque, CRC, service culturel et La Vence Scène)*
- *Trois bibliothèques réparties sur le territoire (Barnave, Fiancey et Rochepleine)*
- *Nombre de structures conséquent, ce qui crée des besoins envers les services de la bibliothèque mais aussi des opportunités de partenariat*

c. Un tissu associatif fort

140 associations sont recensées sur le territoire, avec de multiples activités, et constituent l'une des forces de la vie quotidienne à Saint-Egrève.

105 associations ont un référent dans l'un des services Ville.

Les associations à but solidaire et social sont les plus nombreuses et représentent 23 % du nombre total, suivies de près par les associations culturelles. Les associations sportives sont regroupées au sein de l'USSE (Union sportive de Saint-Egrève) qui est la plus grosse association saint-égrévoise avec 2650 adhérents.

La Ville met à leur disposition 46 salles, 8 équipements sportifs et 100 parcelles de terrain à vocation de jardins. 82 associations utilisent ces espaces régulièrement dont 25 sections sportives.

100 événements (dont 45% festifs, 33% sportifs, 10% culturels, 4% vie des quartiers) environ par an sont organisés et portés par une cinquantaine d'associations.

Constat pour les bibliothèques :

- *Richesse du tissu associatif*
- *Soutien de la Ville aux acteurs locaux*
- *Des disparités dans les dynamiques des différents quartiers*
- *Partenariats possibles à créer*
- *Dynamique de proximité à développer*

2.2 LA LECTURE PUBLIQUE A SAINT-ÉGRÈVE : UN SERVICE BIBLIOTHÈQUE BIEN IMPLANTÉ

a. Définition des missions principales

- Œuvrer au développement de la lecture au sein de la ville
- Donner l'accès à la culture sous toutes ses formes
- S'adresser à tous sans distinction d'âge, d'origine, sociale, culturelle
- Accueillir un public le plus large possible
- Être des lieux conviviaux, de rencontres, d'échange et de vie sociale de la Ville
- Mettre à disposition des collections diversifiées et actualisées
- Favoriser la transmission du savoir et de l'information afin de développer l'esprit critique
- Diffuser le patrimoine culturel au travers de l'art, de conférences, d'échanges du savoir
- Faciliter l'accès de tous aux technologies de l'information et de la communication

b. État des lieux de l'existant

La bibliothèque municipale de Saint-Egrève a été créée en 1973. Elle est constituée actuellement de 3 établissements : une bibliothèque « centrale » Barnave et deux annexes (Fiancey et Rochepleine).

➔ La bibliothèque Barnave se situe au centre-nord de la ville dans un parc. Il s'agit d'une demeure bourgeoise de 583 m² sur trois niveaux avec des secteurs adulte, jeunesse, musique et multimédia.

➔ La bibliothèque Fiancey est implantée au sud de la ville. Elle se situe au pied d'une résidence datant de 1980 et a ouvert en 1982. Elle propose des documents en direction des publics adulte et jeunesse. Sa surface est de 191 m².

➔ La bibliothèque Rochepleine (ou « Simone de Beauvoir ») se trouve au nord de la ville. Elle est intégrée au groupe scolaire Rochepleine construit en 1987. Elle propose des documents en direction des publics adulte et jeunesse. Sa surface est de 256 m².

Le fonctionnement des bibliothèques

Les bibliothèques assurent un service de proximité avec des ouvertures au public en simultané :

Barnave ► 17 h par semaine en période scolaire et 14h par semaine lors des vacances scolaires (pas de fermeture en été)

Fiancey ► 16h par semaine en période scolaire et 6h par semaine lors des vacances scolaires (fermeture 4 semaines en août)

Rochepleine ► 10h par semaine en période scolaire et 3h par semaine lors des vacances scolaires (fermeture 4 semaines en août)

Les bibliothèques cumulent 43h d'ouverture dont 24h d'amplitude hebdomadaire en simultané sur les trois sites.

	BARNAVE	Vacances scolaires	FIANCEY	Vacances scolaires	ROCHEPLEINE	Vacances scolaires
MARDI	16h00-19h00	15h-19h	15h00-19h00		16h00-19h00	16h00-19h00
MERCREDI	10h00-12h00 14h00-19h00	10h00-12h00 14h00-18h00	10h00-12h00 14h00-19h00	15h-18h	10h00-12h00	
VENDREDI	16h00-19h00	15h-19h	15h00-18h00	15h-18h	16h00-19h00	
SAMEDI	14h00-18h00		10h00-12h00		10h00-12h00	

L'accès aux trois bibliothèques est libre et gratuit.

L'emprunt de documents (30 maximum par carte) est soumis à un abonnement annuel qui est gratuit pour tous, quel que soit l'âge et le lieu de résidence.

Constat pour les bibliothèques :

- une offre accessible gratuitement et bien utilisée
- des horaires d'ouverture en-dessous des préconisations nationales

c. Les moyens mis en œuvre : humains et financiers

Les moyens humains

Le personnel, formé et compétent, compte 15 agents salariés en 2021. Il s'agit d'une équipe de professionnels, titulaires et contractuels, formés à la gestion d'une structure, à la constitution et valorisation des ressources et à la médiation auprès des publics.

Agents	ETP
1 bibliothécaire (catégorie A), responsable des 3 sites	1
3 responsables de secteurs ACPB (catégorie B)	3
6 agents sur poste titulaire ACPB (catégorie B)	4,8
1 agent sur poste contractuel ACPB (catégorie B)	1
1 ATPB (catégorie C)	0,8
1 assistante administrative (catégorie C)	0,5

Au total : 15 personnes soit au total 11, 84 ETP (avec les 2 agents, adjoints techniques, chargés de l'entretien des bâtiments), dont 9,6 ETP pour le service public.

Le fonctionnement du service

L'organisation précédente, cloisonnée en secteurs traditionnels, a fait l'objet d'une réflexion au regard du projet des bibliothèques et de la vacance de certains postes.

Une nouvelle organisation a été mise en place, en avril 2019, abandonnant la forme classique en silos pour la mise en place de 3 nouveaux secteurs : le secteur Services aux publics, le secteur Collections et le secteur Action culturelle et Communication.

La redéfinition de ces secteurs réoriente le service Bibliothèques vers une organisation innovante et moderne. Celle-ci privilégie la transversalité et la polyvalence des postes avec un responsable de secteur en charge d'animer et gérer son secteur, encadrant environ 2 ETP (2 à 4 agents). L'objectif est de susciter un intérêt nouveau, de faire monter en compétences et responsabilités les agents et responsables de secteur et également de fédérer l'équipe autour du projet des bibliothèques.

Les moyens financiers

Le budget Acquisition permet l'achat régulier de nouveaux documents. Il est supérieur au budget moyen des bibliothèques de ville de même strate mais il faut tenir compte du morcellement et de sa répartition sur 3 sites.

Ce budget reste pour l'instant suffisant pour assurer un renouvellement annuel des collections et une offre documentaire de qualité.

Les chiffres produits ci-dessous sont ceux de 2019, année de référence avant la pandémie de Covid-19, car plus significatifs de l'activité des bibliothèques. (Cf annexe 1 : Infographie Chiffres clés)

◆ En 2019, 66 550€ ont été attribués au service Bibliothèques en fonctionnement. Ils sont répartis de la façon suivante :

Nature	Budget	Nature	Budget
Acquisitions tous supports	51 400 €	Réceptions	800 €
Dont Acquisitions adultes	20 000 €	Fournitures (petit équipement)	3 500 €
Dont Acquisitions jeunesse	16 300 €	Maintenance	1 350 €
Dont Acquisitions musique	5 000 €	Droits SACEM/Auteurs	900 €
Dont Revues	7 600 €	Cotisations	400 €
Actions culturelles	8 200 €		

Constat pour les bibliothèques :

- *Personnel compétent : dynamisme de l'équipe et sens du service public.*
- *Moyens en terme de budget jugés satisfaisants*
- *Taux de prêt des documents au-dessus de la moyenne nationale*

d. Des collections classiques

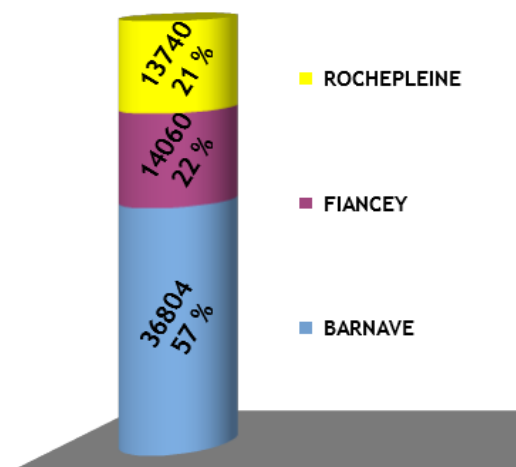
Les collections actuelles

Les collections sont réparties dans les 3 sites : **64 807 documents au total en 2019**

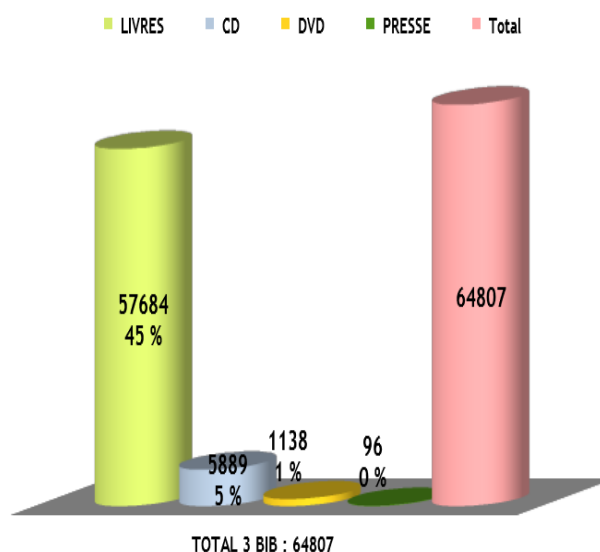
Documents imprimés	Documents sonores	Films	Presse/revues	Liseuses
57604 livres répartis en 24557 livres adultes, 32347 livres jeunesse, 541 livres lus	5889 CD musique dont 5268 CD adultes, 621 CD Jeunesse (B +R)	1134 DVD dont 444 DVD adultes, 690 DVD jeunesse (R)	96 abonnements Presse/revues : 60 adultes et 36 jeunesse	4 : chacune offrant une centaine de livres numériques

COLLECTIONS 64 807

Nombre de documents par bibliothèque



Nombre de documents par support



Les collections musicales ou de cinéma sont concentrées, afin d'offrir un plus large choix, sur une seule bibliothèque : les CD de musique se trouvent ainsi rassemblés à la bibliothèque de Barnave, la collection a été créée en 2001.

La collection de films en DVD destinés au public jeunesse se trouve à la bibliothèque de Rochepleine. Ce fonds rencontre un franc succès. Quelques films documentaires pour adultes sont présents à la bibliothèque Barnave. Ce fonds demande à être développé dans le futur et à s'étoffer avec une offre orientée également en fiction adulte.

Le prêt de films en DVD en bibliothèque permet de toucher d'autres publics. L'objectif de la collection de films est de répondre à la demande tout en proposant une offre spécifique des œuvres du patrimoine cinématographique. A l'heure actuelle, il semble évident que l'avenir des films en prêt en bibliothèque est la coexistence d'un fonds physique (DVD et nouveaux supports) et de ressources numériques en ligne pour une consultation sur place ou à domicile.

Les collections sont régulièrement renouvelées afin de garantir leurs qualité et attractivité. A titre d'exemple : 2672 documents ont été achetés dans l'année 2019.

Les ressources numériques

Des ressources en ligne sont aujourd'hui présentes par le biais de l'abonnement à la Numothèque Grenoble-Alpes.

La numothèque Grenoble-Alpes, c'est la bibliothèque numérique de la métropole grenobloise qui a bénéficié du soutien du Ministère de la culture et de la Communication (DGMIC - Service du livre et de la lecture) et de la DRAC Auvergne - Rhône-Alpes. Gratuite à la demande, elle est disponible pour tout abonné à l'une des bibliothèques du territoire de la métropole grenobloise et donne accès à distance sur smartphone, tablette ou ordinateur à des livres numériques, des films en VOD, de la musique, de la presse et de l'autoformation accessibles en ligne.

4 liseuses, disponibles et empruntables, permettent de compléter cette offre numérique et de proposer des lectures sur ce support : une centaine de titres disponibles (romans pour ados et adultes).

Un Espace Public Numérique

Il s'agit pour les bibliothèques d'offrir un accès aux outils numériques en contribuant à réduire la fracture numérique et initier les publics à l'utilisation de ces ressources : une vingtaine d'ateliers numériques par an sont proposés par un médiateur numérique.

Cet Espace Public Numérique (EPN) se trouve uniquement à la bibliothèque Barnave : 5 postes publics de consultation Internet et bureautique sont accessibles gratuitement, ainsi qu'un accès WIFI sur demande dans tout le bâtiment

Les bibliothèques Fiancey et Rochepleine disposent chacune d'1 poste dédié au public avec consultation Internet et bureautique, mais pas de WIFI.

Constat pour les bibliothèques :

- *Diversifier les supports de collections pour tous les publics dans les trois bibliothèques*
- *Prendre en compte les attentes et les besoins du public, notamment en matière d'offre de prêt de films en DVD*
- *Développer l'offre numérique en direction de tous les publics*

e. Une politique d'action culturelle de qualité

L'action culturelle a pour but de valoriser les collections et de promouvoir la culture auprès des publics. Elle s'articule avec les missions et les objectifs généraux de l'établissement, en résonance étroite avec la politique documentaire et la politique d'accueil du public.

Dans le cadre de ses missions, les bibliothèques construisent un programme régulier et diversifié de manifestations culturelles, dans le but :

- de faire découvrir ou redécouvrir des œuvres et des auteurs, dans un équilibre entre le connu et la découverte
- d'instaurer un débat démocratique en créant du lien entre les domaines du savoir, entre les différents modes d'expression et entre les publics, en se confrontant aux questions d'actualité
- de fidéliser et faire venir de nouveaux publics
- de participer à l'image de la bibliothèque comme lieu de vie, de rencontres et de culture dans la ville, la métropole

L'action culturelle est un élément fort de l'ancrage des bibliothèques sur le territoire.

Elle permet de développer et d'entretenir de nombreux partenariats locaux, régionaux et nationaux . Elle sert de caisse de résonance à des événements extérieurs et permet de faire connaître des initiatives artistiques, culturelles, sociales.

Les bibliothèques coordonnent leurs actions avec le Service Culturel qui gère la Vence Scène et le Conservatoire à Rayonnement Communal l'Unisson pour croiser les approches, les champs et les publics. Cette transversalité prend des formes variées tout au long de l'année.

La programmation est construite sur une saison de septembre à juillet, avec des repères réguliers (les heures du contes, les rencontres mensuelles « Un café chez Antoine » entre usagers et bibliothécaires), des rendez-vous attendus (Festival des Arts du Récit, Printemps du Livre). Mais quelques disponibilités sont également préservées pour accueillir des propositions liées à l'actualité (éditoriale, sociale, politique, culturelle...) .

Constat pour les bibliothèques :

- *Communication correcte mais à moderniser avec l'utilisation des réseaux sociaux, notamment pour augmenter l'attractivité auprès des jeunes*
- *Nécessité de mettre en place des actions culturelles plus légères et actives en phase avec les attentes et modes de vie des usagers*
- *Espace collaboratif à mettre en place*
- *Manque d'espaces dédiés ou modulables permettant de proposer de l'action culturelle dans les 3 bibliothèques*

f. Le partenariat, la médiation et l'accueil de groupes

Les bibliothèques entretiennent des partenariats solides, réguliers et de qualité avec différents services de la ville, avec lesquels elle mène des actions transversales, ainsi qu'avec les autres partenaires institutionnels du territoire.

- Le Service culturel (La Vence Scène et l'Unisson, conservatoire à rayonnement communal) : animations, vernissages, présentation de documents, événements autour de spectacles ou de projections cinématographiques, autant d'actions qui jalonnent l'année.
- Le Service Petite Enfance : la bibliothèque propose une heure du conte à destination des tout-petits, une fois par mois à la bibliothèque Rochepleine.
- Le CHAI : accueils d'expositions, participation à des actions croisées, accueils de groupes de patients etc.
- La Maison du Lac (EHPAD) : interventions autour du conte, des livres et de la musique (environ 11 séances par an).
- Les écoles : un lien très fort existe entre les bibliothèques et les écoles. L'ensemble des classes maternelles est accueilli 3 fois dans l'année. Les classes élémentaires sont quant à elles accueillies 2 fois par an.
Lorsqu'une exposition peut s'avérer intéressante pour un ou des niveaux, une séance supplémentaire est proposée.
Les collèges bénéficient également d'une séance autour des contes pour toutes les classes de 6^e.
- Autres services de la Ville (Espaces verts, CCAS, jeunesse, associations...) : suivant les événements phares de l'année (ex : « Le jeu dans tous ses états »), le croisement de compétences s'opère chaque année.
- Possibilité d'autres partenariats : suivant les besoins en terme de ressources ou d'interventions, les bibliothèques peuvent faire appel de façon ponctuelle à des associations.
Le service Bibliothèques propose des showcases en partenariat avec « Retour de scène/Dynamusic », le but étant de promouvoir la scène locale et de découvrir différents types de musique.

Les librairies et les musées peuvent également être sollicités (Musée de la Résistance et de la Déportation en Isère, librairies spécialisées « La Dérive », « Momie Folie » etc).

Constat pour les bibliothèques :

- *Partenariat et médiation plébiscités par le public*
- *Poursuivre le partenariat avec les écoles et le périscolaire*

g. Diagnostic critique

Impact auprès de la population : la fréquentation

- Depuis décembre 2020, l'inscription est gratuite pour tous : les usagers bénéficient d'une carte unique pour emprunter et rendre les documents dans la bibliothèque de leur choix.

Avec un total de 2885 usagers inscrits en 2019, soit 18,1 % de la population, la bibliothèque de Saint-Egrève se situe dans les moyennes nationales de sa strate de collectivité.

Le nombre de prêt total annuel est de 139309 documents. Le taux d'emprunt est de + 3,1 % au dessus de la moyenne nationale.

L'ensemble démontre un bon succès d'usage des services de la bibliothèques à l'échelle du territoire.

L'analyse de la fréquentation et des emprunts par site démontre néanmoins un déséquilibre important entre les 3 structures.

Constat pour les bibliothèques :

- *Une fréquentation satisfaisante mais qui s'érode*
- *Nécessité d'aller vers le public éloigné de la culture*

Forces et faiblesses :

Forces

- un service public de qualité reconnu par les usagers
- un service de proximité : territoire couvert avec une zone d'influence étendue (cf annexe 2 : Carte isochrones)
- l'existence déjà effective des 3 sites permet de favoriser la proximité et la diversité

Faiblesses

- morcellement de l'activité et du personnel sur les 3 sites
- manque de visibilité : la bibliothèque est peu identifiable, peu ou pas d'enseigne visible.
- manque de lisibilité de l'activité
- vétusté des 3 bâtiments
- absence d'espace d'accueils conviviaux
- absence ou rareté de places assises pour séjourner, lire, jouer ou travailler sur place
- disparité des horaires d'ouverture, qui nuit à l'accessibilité des bibliothèques
- pas de véritable mise en réseau des 3 sites
- pas d'accès WIFI sur 2 sites
- manque d'espaces dédiés ou modulables pour l'action culturelle

Les usagers viennent en grande majorité pour emprunter uniquement. Peu de personnes séjournent dans les lieux par manque d'espaces et de places du fait de l'exiguïté des locaux, pas d'espace de co-working et manque de confort dans l'accueil des usagers.

Les points à améliorer :

Accessibilité et agencement des bâtiments

Les trois sites ont besoin d'être modernisés et rénovés car les trois bibliothèques sont vieillissantes et inadaptées aux normes réglementaires, notamment en terme d'accessibilité et d'espaces de circulation.

- des bâtiments vétustes, avec des problèmes d'étanchéité et d'isolation
- des locaux exigus où l'on n'a pas envie de s'attarder ou de flâner
- la non modularité des espaces
- manque d'espace pour la circulation des usagers
- manque de places assises pour lire ou travailler

Les enjeux :

La bibliothèque d'aujourd'hui et de demain doit pouvoir s'adapter à de nouveaux usages et aux nouvelles pratiques culturelles.

Il est essentiel qu'un bâtiment puisse vivre, évoluer et être progressivement modifié pour s'adapter aux évolutions sociétales pour ses usagers et habitants :

- accessibilité des lieux
- lisibilité et visibilité de l'activité

Il convient de définir et penser les espaces, l'agencement des bâtiments ainsi que le mobilier en termes de flexibilité et modularité et dans une conception de type 3ème lieu.

Attractivité des bibliothèques

Dans le contexte actuel d'évolution des outils numériques et de changements sociétaux, les bibliothèques qui se cantonnent à des activités de prêt voient leur public s'éloigner, preuve qu'elles ne satisfont plus les attentes.

Au niveau national, la tendance à l'allongement des durées de visites dans les bibliothèques reflète une évolution dans les pratiques des usagers. La demande d'espaces pour lire, consulter et travailler sur place fait maintenant partie des attentes fortes du public. La bibliothèque n'est plus perçue uniquement comme un lieu de ressources et de prêt mais aussi comme un lieu de vie et de rencontre, où l'on vient se détendre, flâner dans les rayonnages, lire, écouter, visionner des séries et des films, consulter internet ou la presse, retrouver des amis, raconter une histoire, travailler etc...

Il convient également de renforcer l'image des bibliothèques et développer une offre de service attractif et convivial, qui s'adapte aux évolutions sociétales, afin de favoriser la venue des publics « éloignés ».

Au regard de la qualité du service et de la proximité de ses trois établissements, on peut noter que pour les bibliothèques de Saint-Egrève, la fréquentation reste en deçà de ce qu'elle pourrait être. L'équipe des bibliothèques a à cœur de faire évoluer ses services et de les renouveler pour répondre aux attentes des habitants, mais les bâtiments dans leur configuration actuelle ne permettent pas cette évolution.

3. PROJET DE MODERNISATION DES 3 BIBLIOTHÈQUES

3.1 LE PROJET POLITIQUE POUR LA LECTURE PUBLIQUE

Le projet de lecture publique est naturellement partie prenante des orientations définies en matière de politique culturelle et de sa déclinaison pour le livre et la lecture, dans le cadre du projet du mandat municipal.

- faciliter l'accès à la connaissance, la culture et l'information,
- favoriser le brassage social, l'émancipation intellectuelle et contribuer à la formation du citoyen
- permettre aux habitants d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société.

Pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, le projet culturel municipal se propose de RÉDUIRE LES DISTANCES : distance culturelle, distance géographique, distance d'appropriation, distance sociale sont autant de distances qu'il convient de réduire pour que tous puissent accéder aux pratiques culturelles, notamment en passant la porte des bibliothèques.

La réduction de ces distances passe par un accès en proximité géographique, mais également par une évolution à poursuivre de l'image des bibliothèques : par une offre adaptée et incitative, les bibliothèques doivent réduire la distance avec l'ensemble des habitants.

La mise en œuvre de ce projet politique pour la lecture publique repose sur la création d'un véritable réseau de trois bibliothèques modernisées, rinnovées, agrandies.

3.2 UN VÉRITABLE RÉSEAU DE 3 BIBLIOTHÈQUES DE PROXIMITÉ

a. Trois bibliothèques en réseau

Le projet d'extension-rénovation des trois bibliothèques se réfléchit sur la base d'un véritable réseau de bibliothèques qui s'insérera un jour peut-être dans le futur réseau de lecture publique à l'échelle de Grenoble-Alpes Métropole.

L'existence actuelle de ces trois bibliothèques constitue un atout indéniable pour un accès facilité à la culture offert aux habitants, en proximité. Elle permet également de proposer une offre diversifiée et attractive en donnant une identité à chaque bibliothèque.

Ce réseau aura pour vocation de rayonner sur le territoire et de poursuivre la synergie avec les autres équipements et acteurs du territoire.

Le réseau se définira par une diversité de l'offre de services, en complémentarité dans les trois bibliothèques, un catalogue commun, la circulation des documents, une carte unique permettant aux utilisateurs d'accéder à l'ensemble du réseau. Une navette, circulant plusieurs fois par semaine, permettra de faire transiter les documents entre les trois lieux et de les rendre accessibles aux usagers dans la bibliothèque de leur choix.

b. Des bibliothèques de type 3ème lieu

Il s'agit, dans une continuité d'objectifs et de missions des bibliothèques, de faire évoluer l'existant en termes de service, d'organisation et de rapport aux habitants, afin de permettre aux bibliothèques de s'adapter et de poursuivre leurs missions.

Les bibliothèques de type 3ème lieu, qui rencontrent aujourd'hui l'engouement du public, permettent cette évolution et favorisent l'innovation en terme de services proposés. Elles parviennent à s'inscrire dans l'espace public comme des lieux ressources et de formation, des lieux d'échanges et de vie citoyenne. Ce sont également des lieux de vie, d'échange, de partage pouvant accueillir et proposer conférences, concerts, débats, spectacles.

Dans ce cadre, les trois bibliothèques seront rinnovées et bénéficieront d'une extension afin de pouvoir répondre aux nouvelles attentes.

Le projet prévoit que les trois bibliothèques soient résolument orientées vers les habitants. En effet, l'évolution des modes de vie et des pratiques culturelles suscite de nouvelles attentes des usagers à l'égard de ces lieux publics. Cela induit un élargissement des missions des bibliothèques qui vont désormais bien au-delà du seul prêt de livres, renforçant la nécessité de changement tant en terme d'innovation dans l'offre de services que d'évolution des pratiques professionnelles.

L'action des bibliothèques sera particulièrement orientée vers la recherche d'une augmentation de la fréquentation des bibliothèques par un public habituellement éloigné.

Ce projet de réseau est soutenu par la DRAC Rhône-Alpes-Auvergne qui a déjà fait des préconisations et proposera un accompagnement technique et financier (sous réserve des conditions prévues par la DGD au moment du dépôt du dossier) au projet.

c. Orientations stratégiques et objectifs du réseau de bibliothèques

Orientations stratégiques

1. Offrir 1 réseau de 3 bibliothèques

- s'adresser à tous les publics
- proposer des lieux accessibles en terme d'accueil et de proximité
- garantir la complémentarité et la diversité des offres de service (en ligne, dans et hors les murs)
- rendre visibles et attractifs les services proposés
- favoriser la circulation des publics et des collections
- encourager la mixité des publics

2. Évoluer vers une identité par bibliothèque

une offre renforcée autour de thématiques / d'usages / de publics cibles, en termes de :

- services aux publics
- action culturelle
- offre documentaire

3. Proposer des lieux de vie

- des lieux de rencontres, échanges et de convivialité
- des lieux de créativité et de détente
- accessibilité : horaires adaptés, proximité géographique, respect des normes d'accessibilité sur les 3 bâtiments
- visibilité : signalétique urbaine, sur les bâtiments, entrées et activités repérées
- attractivité des lieux

4. Proposer une offre innovante et en constante évolution

- en favorisant l'expérimentation
- en associant la population
- en maintenant une veille sur les pratiques culturelles, éducatives, numériques, sociales en constante mutation

5. Augmenter la fréquentation des bibliothèques

- en particulier : augmenter la fréquentation de ceux qui sont habituellement éloignés des bibliothèques
- en se dotant de façon générale d'outils d'évaluation pertinents qui permettront de cibler l'offre et de l'adapter

Objectifs

- Créer des bibliothèques conviviales où l'utilisateur est au centre des actions
- Rendre les bibliothèques plus accessibles, par une offre en proximité visible et lisible, et proposant une amplitude d'ouverture plus conséquente et adaptée aux besoins
- Proposer des lieux de ressources, d'échanges et de citoyenneté
- Faciliter l'accès à la connaissance, la pensée, la culture et l'information
- Favoriser le brassage social et l'émancipation intellectuelle
- Participer à la formation du citoyen

Afin de mettre en œuvre ce réseau de bibliothèques, la Ville de Saint-Egrève s'engage dans un plan de rénovation-extension des trois bibliothèques.

3.3 LE PLAN DE RÉNOVATION-EXTENSION DES BIBLIOTHÈQUES

a. Rénovation-extension des trois bibliothèques

Afin d'améliorer la qualité de service dans les bibliothèques saint-égrévoises et sur la base des constats énoncés précédemment, et notamment des difficultés inhérentes aux bâtiments eux-mêmes, la Ville prévoit un plan de rénovation-extension des trois bibliothèques.

Ce plan, prévu sur la durée du mandat, s'appuiera sur un programme détaillé pour chaque opération.

L'ensemble des opérations visera à rénover les bâtiments en adéquation avec les nouvelles attentes et usages et également dans un souci d'amélioration fonctionnelle et énergétique.

Pour la partie fonctionnelle, l'objectif est de créer des espaces plus visibles, plus conviviaux, plus ouverts, et permettant le déploiement des services attendus aujourd'hui en bibliothèque.

Un soin particulier sera porté à la scénographie, à la signalétique et à l'aménagement des espaces et des collections. Les espaces seront ainsi adaptés à chaque usage et pour chaque public. Les espaces seront invitants et agréables.

Les bibliothèques développeront des espaces conviviaux et viseront la participation des publics.

Outre l'amélioration fonctionnelle, le projet comprendra la rénovation énergétique des bâtiments. Il s'attachera également à une mise en accessibilité totale des équipements.

b. Un projet ambitieux

Un budget d'investissement de 4 M€ est prévu sur l'ensemble du mandat pour la rénovation-extension des trois bibliothèques. Ce budget doit permettre de rénover les 3 bibliothèques et augmenter la superficie des trois bibliothèques à hauteur de 500 m².

Une première projection est faite pour chaque bibliothèque :

	M ² actuels	Plus une extension	Soit une superficie totale
BARNAVE	583 m ²	300 m ²	883 m ²
FIANCEY	191 m ² + 115 m ²	100 m ²	406 m ²
ROCHEPLEINE	256 m ²	100 m ²	356 m ²

Le plan de rénovation-extension permettra le déploiement de 3 bibliothèques de proximité présentant chacune une identité propre.

Plus qu'un simple équipement, les bibliothèques seront des espaces publics porteurs d'un projet de société : tisser du lien social et être vecteur de rapprochement entre les Saint-Égrévois. L'aménagement physique des bâtiments devra donc servir ce projet.

c. Une identité par bibliothèque

Le projet se définit dans un réseau de trois bibliothèques proposant une offre commune mais avec une identité par bibliothèque, reposant sur une offre de services et de ressources en complémentarité.

Pour chaque bibliothèque, l'identité a été travaillée sur la base :

- du contexte géographique de chaque équipement : implantation dans le quartier, proximité d'autres équipements, d'espaces naturels
- des attentes du public
- de la vie de quartier de chaque secteur
- du potentiel de chaque bâtiment : superficie et possibilité d'extension

La projection par bibliothèque se traduit en termes de publics cibles, d'activités, de services, de collections, de thématiques :

Bibliothèque BARNAVE :

Publics cibles : de la petite enfance aux seniors

Activités /services /collections : ateliers créatifs, échange de savoirs-faire (réseau RERS), espace de co-working, travail sur place, EPN « calme », tous les arts (dont arts populaires et créatifs), musique, cinéma, patrimoine local (dont la scène locale)

Thématiques : ARTS, CREATION, SCIENCES, PATRIMOINE LOCAL

Objectif : s'ouvrir au plus grand nombre, à tous les publics, lieu intergénérationnel

Le + : possibilité d'espace de lecture dans le parc.

Bibliothèque FIANCEY :

Publics cibles : petite enfance, famille, seniors

Activités/services/collections : environnement, écologie, développement durable, bien-être, jardinage, grainothèque, randonnées, tourisme nature, montagne, sports

Thématiques : NATURE, SPORT, BIEN-ETRE

Objectif : mixer les publics, lieu intergénérationnel

Le + : possibilité d'espace de lecture sur la place (chaises longues), boîtes à docs au sein des jardins partagés

Bibliothèque ROCHEPLEINE :

Publics cibles : petite enfance, famille, seniors avec un accent sur ados et jeunes actifs

Activités/services/collections : espace de convivialité, rencontres, espace Café, Espace Public Numérique «bruyant », le « facile à lire », des ateliers ludo-éducatifs, des ateliers cuisine, espace de travail sur place, jeux vidéos et de société (espace pour jouer sur place)

Thématiques : JEUX, NUMÉRIQUE

Objectif : faire entrer les habitants

Le + : utilisation de la terrasse

4. ORGANISATION, MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

4.1 ORGANISATION DES TROIS BIBLIOTHÈQUES : une réorganisation du service

Moyens humains :

L'équipe actuelle compte 15 agents salariés en 2021 : 1 directrice (1 ETP), 1 assistante administrative (0,5 ETP), 11 agents pour le service public (9,6 ETP) et 2 agents chargés de l'entretien du bâtiment (1,05 ETP).

Dans le cadre du plan de lecture publique, et au fur et à mesure de l'avancement du plan de rénovation-extension des trois bibliothèques, les moyens humains seront adaptés au projet qui conduit à un fonctionnement élargi et en réseau (superficie de chacun des sites, offre nouvelle et augmentation des horaires d'ouverture), selon les références professionnelles existantes.

4.2 DÉCLINAISON DE LA POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT, en termes de :

- **POLITIQUE DOCUMENTAIRE :**

La charte Documentaire recouvre au sein d'une bibliothèque l'ensemble des processus visant à contrôler le développement des collections : choix et priorités en matière de développement et de gestion des collections.

- **POLITIQUE D'ACTION CULTURELLE :**

La charte Action culturelle a pour objet de formaliser la politique culturelle du service et énoncer les grands principes, les orientations et le fonctionnement de l'action culturelle des bibliothèques.

- **POLITIQUE DE SERVICES AUX PUBLICS :**

La charte Accueil : un service public pour tous. Cette charte correspond à l'énonciation des engagements du service Bibliothèques vis à vis de ses publics et se base sur le référentiel Marianne, charte de qualité des services publics. Dans cet esprit, elle mentionne le souci de bien accueillir, la disponibilité des agents, des conditions d'accueils pensées optimales, une qualité d'écoute, et ceci qu'il s'agisse de l'accueil physique au sein des bibliothèques ou de l'accueil téléphonique ou via le portail des bibliothèques.

Les chartes sont révisables au cours du présent PCSES et seront adaptées au fur et à mesure de l'avancement du projet afin d'intégrer des améliorations proposées par le service Bibliothèques ou par les habitants, suivant les évolutions de la politique culturelle de la Ville et l'avancée du plan de rénovation-extension des Bibliothèques.

5. CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de ce PCSES est prévue tout au long du mandat municipal, soit sur la période 2021-2026, avec une interaction permanente entre le travail à mener sur le plan de lecture publique, et la conduite des opérations de rénovation-extension des 3 bâtiments.

PLAN D' ACTIONS LECTURE PUBLIQUE

Ce plan d'action permettra de renouveler en profondeur l'offre des bibliothèques en travaillant sur les objectifs fixés et les services proposés.

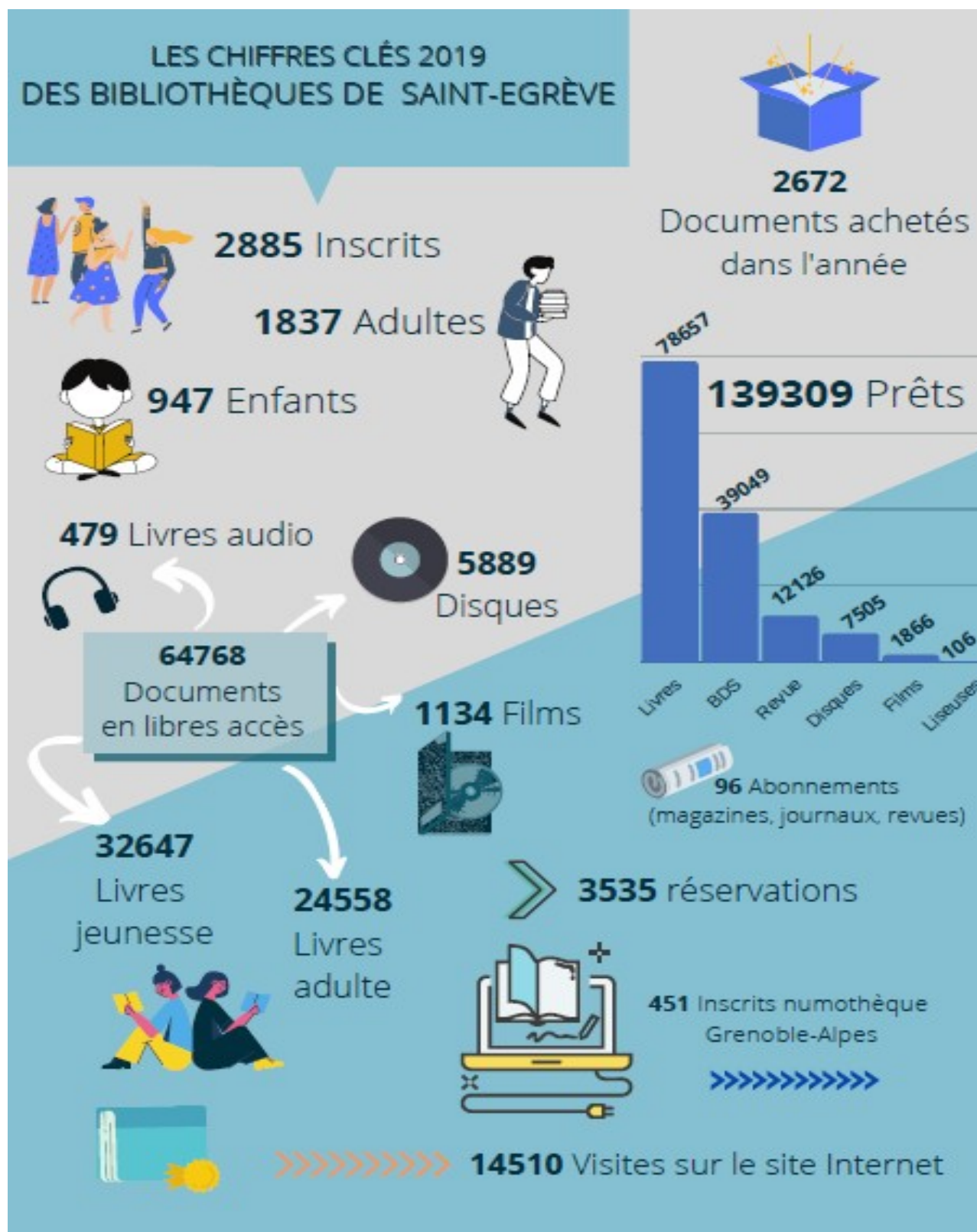
Automne 2021	Définition de l'offre documentaire et de services pour le réseau et détaillée par bibliothèque
2021-2026	
2021-2026	Traduction de cette offre en besoin de locaux par bâtiment : programmation des trois opérations de rénovation-extension (Barnave, Fiancey puis Rochepleine)
2022-2023	Adaptation de l'organisation de l'équipe au nouveau fonctionnement en réseau
2022-2024	Travail sur l'amélioration de l'offre d'accueil de tous les publics, y compris les groupes (dont les scolaires) et des horaires d'ouverture
2024	Élaboration d'une politique culturelle ciblée pour aller vers les publics visés

PLANNING PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS DE RÉNOVATION-EXTENSION

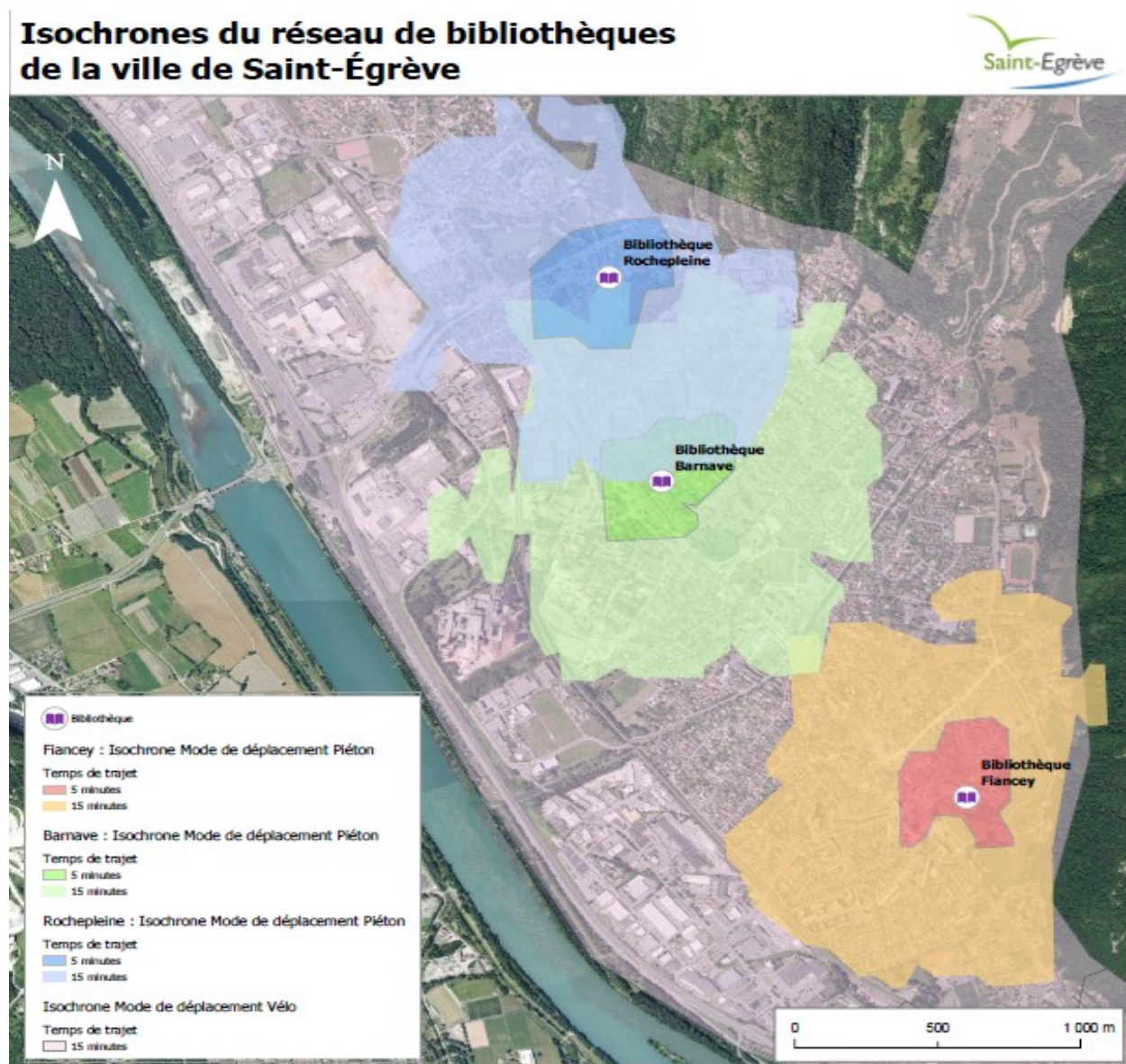
Les chantiers de rénovation-extension des 3 bibliothèques vont se dérouler et s'enchaîner sur l'entièreté du mandat et, probablement pour le dernier chantier, se terminer au-delà.

Fin 2021	Validation du programme de l'opération Barnave
2023-2024	Travaux opération Barnave
2023	Validation du programme de l'opération Fiancey
2024-2026	Travaux opération Fiancey
2024	Validation du programme de Rochepleine
2025-2027	Travaux opération Rochepleine

- annexe 1 : Infographie Chiffres clés -



- annexe 2 : Carte Isochrones -



Bibliothèque	Mode de déplacement	Temps de trajet	Population (habitants)
Barnave	Piéton	5 minutes	935
Barnave	Piéton	15 minutes	4400
Rochepleine	Piéton	5 minutes	975
Rochepleine	Piéton	15 minutes	5130
Fiancey	Piéton	5 minutes	1030
Fiancey	Piéton	15 minutes	3080

Un potentiel de 3700 habitants se situe à la fois dans l'isochrone de la bibliothèque de Barnave et de la bibliothèque de Rochepleine